



Fédération de tir à l'arc du Québec Inc.

Affiliation 2010



Vous trouverez, dans cette pochette, toutes les informations concernant l'affiliation de votre club et de vos membres à la Fédération de tir à l'arc du Québec pour l'année 2010.

IMPORTANT

Les catégories d'âges des juniors et cadets sont changées. Le tarifs d'affiliation de 16,50\$ offerts aux jeunes, s'applique **aux 17 ans** et moins.

(l'âge est associé à la catégorie cadet et moins).

Ces nouvelles règles sont en vigueur pour toutes les affiliations des jeunes enregistrés pour l'année 2010.

AVANTAGES

COÛTS

PROCÉDURES

LES SERVICES OFFERTS

Techniques et administratifs

Des règlements de sécurité approuvés par la Régie de la sécurité dans les sports du Québec et le guide de fonctionnement (qui a été restauré pour 2009). Deux outils, de référence, importants qui sont publiés par la Fédération. Un certificat de conformité, est émis au club dont les installations répondent aux normes de sécurité.

Publicité et information

Votre club bénéficie d'une visibilité provinciale. La liste de tous les clubs affiliés est publiée dans le répertoire des clubs et sur le site Internet de la F.T.A.Q. La promotion, de toutes les activités inscrites dans le calendrier de votre région, sont publiés sur notre site Internet ainsi que dans toutes les publications officielles de la F.T.A.Q.

Paiement en ligne Accès D—pour les clubs

Afin de faciliter les transactions bancaires entre la Fédération et les Clubs, nous avons adhéré au service Accès D affaires Desjardins. Ce service permet aux responsables de clubs d'effectuer leur paiement directement par Internet. Le service est en fonction depuis décembre 2007. Pour plus d'informations, nous écrire info@ftaq.qc.ca

Fiche d'inscription des membres, électronique

Êtes-vous de ceux qui n'aiment pas remplir les fiches d'affiliation des membres en format papier? Nous vous offrons la possibilité d'inscrire vos membres sur fichier électronique (formulaire Excel) que vous allez pouvoir nous retourner par courriel. Si vous êtes intéressés par cette formule, écrivez-nous pour que nous vous fassions parvenir le fichier.

Et pour vos membres... Journal Tir@l'arc (six fois/an); Journal Archer Magazine (deux fois/an—en révision); Présence aux différents salons; Programme d'initiation scolaire; Programme de formation d'entraîneurs et de juges; Programme de soutien au développement régional; Couverture de responsabilité civile pour les dirigeants; Couverture en cas d'accident; Programme de reconnaissance de bénévoles; Programme de développement de l'excellence; Support financier et de commandite pour les athlètes; Programme de fléchettes de pointage; Programme des jeux du Québec et Mes premiers jeux; Programme des Jeux du Canada; Programme Sport-Étude; Homologation de pointages et classements; Site Internet; Programme de prêt et location d'équipement ...

Les entraîneurs et les juges peuvent s'affilier directement à la F.T.A.Q. L'affiliation est pour une période de 1 an.

ACCREDITATION DE CLUBS (en révision)

- ? La mention CLUB ACCRÉDITÉ est accordée en reconnaissance d'un enseignement sécuritaire et de qualité offert par un(e) entraîneur(e) accrédité(e) P.N.C.E.
- ? La mention CERTIFICATION DE CONFORMITÉ indique que le club possède des installations répondant aux normes de sécurité pour la pratique du tir à l'arc
- ? La mention CLUB SPORTIF accorde au club le privilège de faire sanctionner des tournois au niveau provincial .

PROCÉDURE ET COÛT D’AFFILIATION

Voici la procédure à suivre pour affilier votre club pour l’année 2010:

Complétez le formulaire d’affiliation de club, et d’affiliation de membres, en la version électronique, ou papier. Le formulaire d’affiliation de club doit être complété en indiquant toutes les informations demandées afin que nous puissions publier correctement les services offerts par votre club. Sur le formulaire d’affiliation de club, à la section fiche technique, assurez-vous d’inscrire le nom et les coordonnées de la personne nommée par votre conseil d’administration. C’est cette personne qui sera le maillon, entre la Fédération et le Club.

Le club doit compter parmi ses membres, ou en voie de le devenir, un Instructeur—pour archers débutants, dont l’accréditation est valide pour 2010.

Il doit fournir une liste à jour des membres du conseil d’administration.

Il doit affilier au réseau provincial, tous les membres du conseil d’administration.

NOTE IMPORTANTE

ASSURANCES RESPONSABILITÉ CIVILE POUR LES CLUBS

Afin que la police d’assurance responsabilité civile offerte aux clubs, soit applicable, les clubs sont tenus à affilier tous leurs membres, sans quoi en cas de besoin, le club risque de ne pas être protégé par la police d’assurance.

Tarifs d’affiliations pour 2010

Prenez note que l’affiliation de club à mi-tarif s’applique seulement aux clubs sportifs en milieu scolaire.

Un club sportif en milieu scolaire est destiné à former les élèves du cycle primaire et secondaire à l’atteinte des objectifs de base en tir à l’arc. Sur réception d’une copie du certificat d’assurance (la couverture d’assurance doit être équivalente ou supérieure à celle de la F.T.A.Q.) le tarif d’affiliation de club est de:

Affiliation de club (tarif régulier) (l’affiliation doit être payée avant le 1er janvier de l’année en cours) **275,00\$**

Membres du réseau provincial (du 1er janvier au 31 décembre)

Entraîneur : **38,50\$**

Juge : **38,50\$**

Membre du C.A. du club: **38,50\$**

Membre compétitif **(17 ans et plus) NOUVEAU APPLICABLE AUX AFFILIAITONS DE 2010** **38,50\$**

Membre compétitif jeune **(17 ans et moins) NOUVEAU APPLICABLE AUX AFFILIAITONS DE 2010** **16,50\$**

Affiliation familiale, jusqu’à un maximum de: **80,00\$**

(tous les membres doivent demeurer à la même adresse)

Membre à tarif réduit: (du 1er janvier au 31 décembre) **16,50\$**

Le membre à tarif réduit reçoit l’information pertinente à la bonne pratique récréative du tir à l’arc, mais ne peut pas prendre part au réseau de compétitions provinciales par contre il peut prendre part au réseau régional là ou applicable. Il bénéficie du programme d’assurances de la F.T.A.Q. Le membre à tarif réduit peut acheter en tout temps l’un ou l’autre service du membre du réseau provincial en déboursant la somme prescrite.

Abonnement Aventure Chasse et Pêche (4 numéros) **10,00\$**

NOTE IMPORTANTE :

Le service d’affiliation de 16 mois est offert aux nouveaux membres et aux anciens membres ne s’étant pas affiliés l’année précédente (plus de 1 an d’absence). Ce service est offert à compter du mois de septembre, alors faites bénéficier vos membre d’un escompte de 25% sur le prix régulier.

Tous les membres affiliés à la F.T.A.Q. qui participent à un événement sanctionné au niveau national, sont également affiliés à la Fédération canadienne des archers (F.C.A.).

@DRESSES UTILES

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Denis Rousseau , président	larcdn@videotron.ca
Michel Olaizola , vice-président	molaizola@suzuki.ca
Glenn Gudgeon , trésorier	glenn.gudgeon@sympatico.ca
Linda Gagnon , secrétaire	linda.gagnon@usherbrooke.ca
À combler , administrateur	
Michel Longtin , administrateur	michellongtin@hotmail.com
Maurizio Quattrocio , adm.	harmonicload@live.ca

LES COMMISSIONS TECHNIQUES

COMMISSION TECHNIQUE—CIBLE CONCENTRIQUE

COMMISSAIRE **Michel Longtin** michellongtin@hotmail.com

Responsable du dossier de la haute performance et des Jeux du Québec	Michel Perrault michel.perrault@videotron.ca
Responsable du dossier de la formation des entraîneurs	Jean-Pierre Lafleur securitepleinair@hotmail.com
Responsable du dossier des juges	Marc De Grandmont mdg@videotron.ca
Responsable du dossier des tournois	Denis Rousseau larcdn@videotron.ca
Responsable du dossier des Jeux du Canada	Léonard Brisson leo.brisson@hotmail.com
Responsable du dossier de la promotion de la femme dans le sport	Poste à combler info@ftaq.qc.ca
Soutien technique de la permanence	Gabriela Cosovan gcosovan@ftaq.qc.ca



COMMISSION TECHNIQUE—CIBLE ANIMALIÈRE

COMMISSAIRE **Glenn Gudgeon** glenn.gudgeon@sympatico.ca

Responsable du dossier de la haute performance	Michel Pelletier Michel.Pelletier2@sympatico.ca
Responsable du dossier de la formation des entraîneurs	Jean-Pierre Lafleur securitepleinair@hotmail.com
Responsable du dossier des juges	Marc De Grandmont mdg@videotron.ca
Responsable du dossier des tournois	Poste à combler info@ftaq.qc.ca
Responsable du dossier des Jeux du Québec	Poste à combler info@ftaq.qc.ca
Responsable du dossier de la promotion de la femme dans le sport	Poste à combler info@ftaq.qc.ca
Soutien technique de la permanence	Gabriela Cosovan gcosovan@ftaq.qc.ca



CATÉGORIES D'ÂGES 2010

NOTE IMPORTANTE INFORMEZ VOS MEMBRES

En septembre 2010, lors des Championnats du monde senior, la FITA a procédé à des majeurs changements au niveau des catégories d'âges.

Afin d'être en mesure de suivre les programmes de compétitions au niveau national et l'international la F.T.A.Q. appliquera ces nouvelles règles qui rentreront en vigueur à partir du 1er janvier 2010.

De lors, l'âge des cadets seront 15, 16 et 17 ans et les juniors seront reconnus dans les tranches d'âges de 18, 19 et 20.

Les administrateurs de clubs ont la responsabilité d'informer leur membres sur ces nouvelles modifications.

Par conséquent, si vous avez des archers qui font de la compétition il est très important de les informer de ces nouvelles modifications apportés **aux deux catégories principalement.**

Catégories d'âges pour 2010

Minime:	12 ans (1998 et +), garçons et filles (au 31 déc. de l'année en cours)
Benjamin :	13-14 ans (1996-1997), garçons et filles (au 31 déc. de l'année en cours)
Cadet :	15, 16 et 17 ans (1993-1994 et 1995), homme et femme (au 31 déc. de l'année en cours)
Junior :	18, 19 et 20 ans (1990, 1991-1992), homme et femme (au 31 déc. de l'année en cours)
Senior :	1989 à 1961 mais tout concurrent peut participer dans la catégorie senior dans les tournois.
Maître :	50 ans et plus (1960 et -) homme et femme (au 31 déc. de l'année en cours)



**ABONNEMENT PRIVILÈGE
AUX MEMBRES DE LA FTAQ**

**4 NUMÉROS POUR
SEULEMENT \$10.00\$**

Pour réserver appeler sans frais au
1-877-574-6835 et bénéficiez des
tarifs préférentiels en mentionnant
le code de la Fédération qui est:
W-FTAQ.



La Fédération de tir à l'arc du Québec est
soutenue financièrement et reconnue par:

**Éducation,
Loisir et Sport**
Québec 

Fédération de tir à l'arc du Québec

4545 Pierre-De Coubertin, C.P. 1000 Succ. M, Montréal, (Québec) H1V 3R2
Tél: (514)252-3054 - Fax: (514) 252-3165, Site: www.ftaq.qc.ca courriel: info@ftaq.qc.ca